



Procès-verbal du Conseil de Surveillance

Réunion du :	Mercredi 30 avril 2025
À :	14h00 - FFF
Présidence :	/
Présents :	MMES. Claudia MASSA, Amelie MOINE et Florence SCHWARTZ MM. Claude COQUEMA, Philip GUYOT DE CAILA, Jean-Pierre LOUVEL et Matthieu RABBY
Excusée :	Mme Natacha CHICOT
Assistent à la séance :	MM. François BIGOT, Thomas CAYOL, Hubert FOURNIER et Erwan LE PREVOST

I. Présentation des membres

Les membres du Conseil de Surveillance, réunis pour la première fois dans le cadre de leur mandat, ont procédé à un tour de table afin de se présenter et d'échanger sur leurs parcours respectifs.

II. Rappel des attributions et du fonctionnement du Conseil de Surveillance

Thomas Cayol, Directeur des affaires juridiques sportives et de la régulation, présente les dispositions statutaires fédérales relatives aux attributions et missions du Conseil de Surveillance.

Les membres ont exprimé leur volonté d'élaborer une feuille de route claire, assortie d'une méthodologie de travail définie collectivement afin de garantir une action cohérente et efficace dans la durée.

III. Candidature à l'élection du président du Conseil de Surveillance

Les modalités d'élection du président, telles que prévues par l'article 31 des statuts de la FFF, ont été rappelées.

Les membres présents souhaitant organiser l'élection du Président ce jour, M. Philip Guyot de Caila est seul à présenter sa candidature.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, Mme Natacha CHICOT, absente, n'ayant pu prendre part au vote, M. Philip Guyot de Caila est élu président (6 votes pour / 1 abstention).

IV. Questions diverses

Le Conseil de Surveillance a convenu d'établir une liste de questions et demandes à adresser à la FFF, notamment concernant son fonctionnement interne et les modalités de représentation du Conseil lors d'événements identifiés comme clés.

Les prochaines dates de réunion du Conseil de Surveillance seront arrêtées ultérieurement.